**CONSIGNES**

Avant de quitter le local, merci de vous assurer :

1°/ que la vanne d’alimentation d’eau est bien fermée

2°/ que la barre latérale « ou crochet » du petit ventail est bien mise ainsi que les loquets haut et bas sont verrouillés

3°/ que l’éclairage est éteint

4°/ la fermeture à clé de la porte des 3 points est obligatoire